

# Groupes de parole

## Les violences dans le couple et intrafamiliales

Les violences dans le couple et intrafamiliales nécessitent des espaces spécifiques pour être nommées, comprises et mises en sens. Les **groupes de parole** proposés en institution s'inscrivent dans une démarche de **prévention, de soutien et de reconstruction**, en offrant aux participant·es un cadre contenant, respectueux et sécurisant.

Ces groupes permettent **de rompre l'isolement**, de reconnaître les mécanismes de la violence et de favoriser une parole progressive, sans jugement, adaptée aux réalités des publics accompagnés.



## OBJECTIFS

# Un espace de parole sécurisé et structuré

Offrir un espace de parole, de répit, de compréhension et d'entraide, neutre et confidentiel pour toute personne concernée par les violences conjugales et intrafamiliales.

### Écoute active

Un cadre bienveillant pour s'exprimer librement

### Confidentialité

Protection totale des échanges partagés

### Non-jugement

Respect du vécu de chacun·e

### Contenu abordé

- Les différents types de violence
- Le cadre légal
- Le cycle de la violence
- L'emprise / le contrôle coercitif

### Partage d'expériences

- Pourquoi est-il difficile de partir?
- Comment s'en sortir?

Les groupes de parole proposent un espace sécurisé permettant de verbaliser les vécus, de mieux comprendre les mécanismes des violences et de renforcer les repères personnels. Ils soutiennent une prise de conscience progressive, protectrice et respectueuse du rythme de chacun·e.

01

### Prévention des violences

Développement des compétences relationnelles et protection des personnes

02

### Cadre sécurisant

Garantie de confidentialité, respect et sécurité émotionnelle

03

### Levier complémentaire

Complément aux actions de sensibilisation et accompagnements individuels

## MODALITÉS PRATIQUES

# Organisation des groupes de parole



### Durée et régularité

2 heures, une fois par mois, au sein de votre institution




### Besoins matériels

Une salle dédiée, fermée, non accessible durant ce temps d'échange, conviviale avec disposition en cercle



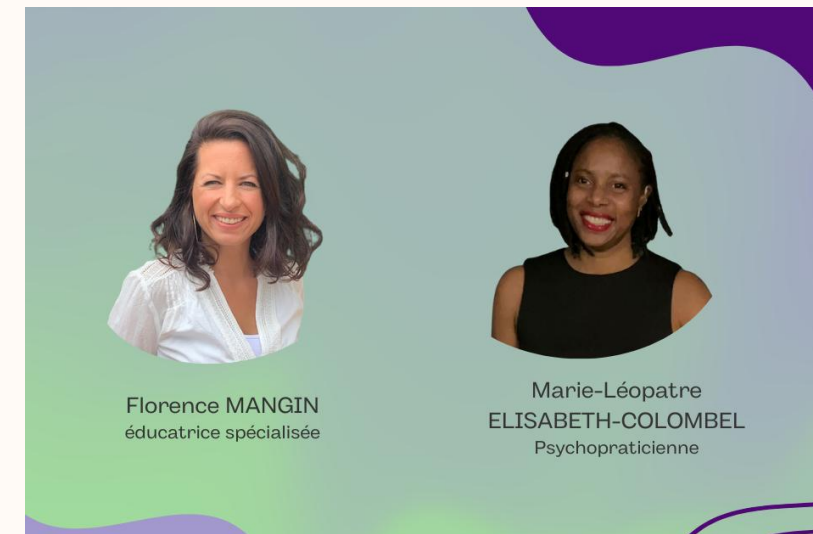
### Partenariat

Chaque collaboration nécessite un travail en amont avec l'institution et l'établissement d'une convention

**C**  **Un cadre pensé pour favoriser la parole :** La régularité mensuelle permet d'installer une continuité dans l'accompagnement, tandis que l'espace dédié garantit la sécurité et la confidentialité nécessaires à l'émergence d'une parole authentique.

## Pourquoi faire appel à nous?

Un binôme complémentaire, expérimenté et formé à l'accompagnement des personnes victimes de violences intrafamiliales.



### Florence MANGIN

**Éducatrice spécialisée**, formatrice, Intervenante en Analyse des Pratiques Professionnelles

- Ancienne professionnelle de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Formée à l'approche interculturelle

### Marie-Léopatre ELISABETH-COLOMBEL

**Psychopraticienne**, praticienne en art-thérapie, formée aux ateliers philosophie

- Approches existentielle et cognitivo-comportementale (TCC)
- Spécialisée dans les mécanismes psychiques



#### Expérience commune

Collaboration déjà éprouvée dans l'accompagnement à la parentalité et le suivi de familles co-accompagnées au sein de plusieurs municipalités en Essonne,



#### Compétences croisées

Lecture des mécanismes psychiques et relationnels articulée avec une expertise des réalités sociales, culturelles et institutionnelles,



#### Formations spécifiques

Formations approfondies sur les violences dans le couple garantissant un cadre rigoureux, sécurisant et adapté aux publics accompagnés

Cette co-animation permet de croiser une lecture des mécanismes psychiques avec une expertise approfondie des réalités sociales et institutionnelles. Cette articulation renforce la qualité de l'accompagnement et favorise l'émergence d'une parole structurée, protectrice et mobilisatrice.

# Envie de construire un groupe de parole au sein de votre structure ?

Vous êtes une institution ou une équipe engagée dans la prévention et l'accompagnement autour des violences dans le couple ?

Nous vous proposons d'échanger sur vos besoins et de co-construire un dispositif de groupes de parole adapté à votre public et à votre cadre d'intervention.

**Marie-Léopatre**

[marieleopatre.psy@gmail.com](mailto:marieleopatre.psy@gmail.com)

07 81 03 86 54



**Florence**

[m.passerailes@gmail.com](mailto:m.passerailes@gmail.com)

06 66 11 38 12



**Ensemble, créons des espaces de parole qui libèrent, soutiennent et transforment**

